



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Patrimoine Croissance - FR0007020946

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif, au travers de l'investissement dans le fonds maître La Française Patrimoine Flexible (part "F"), de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 70% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 30% MSCI World (dividendes réinvestis), sur la période de placement recommandée de 3 ans, tout en recherchant à limiter son niveau maximal de perte, sur une année calendaire, à un pourcentage défini annuellement par la société de gestion et communiqué sur son site internet.

La performance de Patrimoine Croissance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence : 70% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 30% MSCI World dividendes réinvestis Patrimoine Croissance investit jusqu'à 100% de son actif dans le fonds maître La Française Patrimoine Flexible et à titre accessoire en liquidités.

Stratégie d'investissement du fonds maître : La société de gestion met en œuvre une stratégie flexible et discrétionnaire laquelle combine une allocation des investissements en produits de taux et actions, et une gestion des éventuels impacts de baisses de marché.

Le fonds est investi en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger jusqu'à 100% de son actif et/ou, dans la limite de 30% de son actif, en parts ou actions d'OPC répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier. Le FCP peut également investir jusqu'à 100% de son actif en titres vifs.

L'exposition aux marchés actions est comprise entre 0% et 50% de l'actif.

L'exposition globale du portefeuille (taux et actions) incluant les produits dérivés est de 185% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif du FCP.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète le risque des marchés de taux quel que soit le secteur dont les titres spéculatifs (« high yield ») et des marchés actions, dont les petites capitalisations sur lesquels le fonds investit, dans le respect d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre -3 et 5, avec une volatilité cible de 3-9%. Il intègre le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'Euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La fourchette de sensibilité du portefeuille est de -3 et 5.

Critères de sélection des actifs : a) actions : principalement grandes capitalisations et b) produits de taux (crédit, emprunts d'Etat français et étrangers, ...).

Le fonds peut investir sur les marchés hors Union Européenne et hors OCDE, jusqu'à 25% sur les marchés actions, jusqu'à 25% sur les marchés de taux et jusqu'à 30%, en fonction des opportunités de marché, dans des titres spéculatifs (dits « high yield »).

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Le fonds peut être exposé au risque de change jusqu'à une fois le montant de son actif net.

Le fonds utilise des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés, tout en se réservant la possibilité de conclure des contrats de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux et change au-delà de l'actif net. Il peut s'agir de futures, forwards, options, indices, swaps de devises, swaps sur indices, change à terme. Le fonds peut intervenir sur les marchés à terme d'actions, de taux, d'indices et de devises.

Le fonds peut procéder à des acquisitions et cessions temporaires de titres.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour de Bourse (J) auprès de La Française AM Finance Services à 10h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative (c'est-à-dire à cours inconnu), avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures.
•Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.
•Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de valeur liquidative.
Les modalités de souscription et de rachat du fonds maître sont exposées dans le prospectus du fonds maître.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,33 % (*)

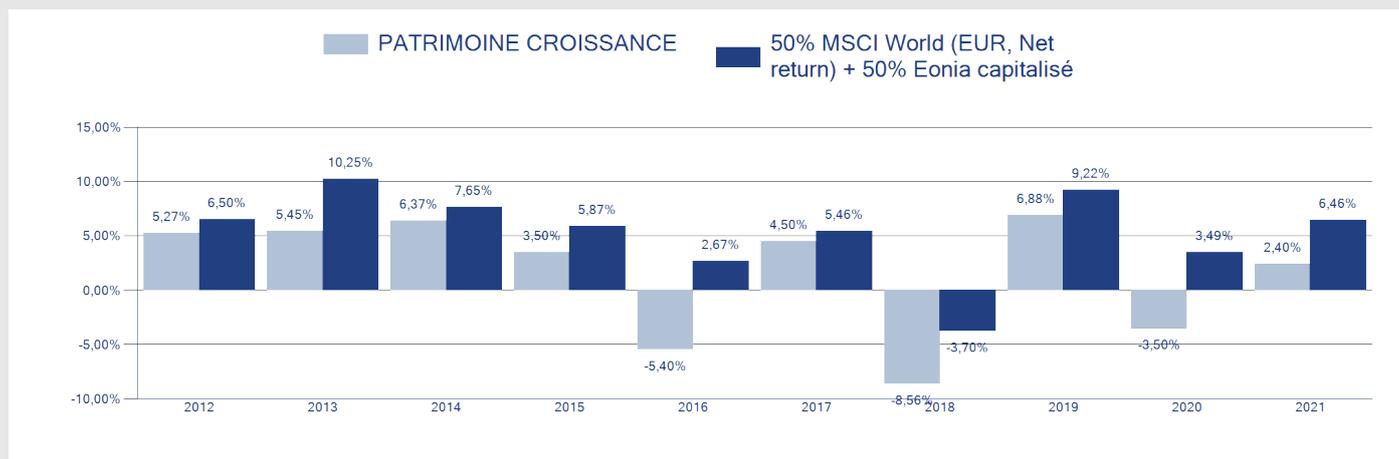
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/03/2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 à 13 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



Le 01/08/2014 : PATRIMOINE CROISSANCE devient nourricier de LFP PATRIMOINE FLEXIBLE et l'indice de référence devient 50% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis + 50% Euro MTS Global au lieu de 50% MSCI World (EUR, Net Return) + 50% Eonia capitalisé

Depuis le 14/03/2018 : changement de l'indicateur de référence : 70% Barclays Euro Aggregate Bond Index 3-5 Total Return Index Value Unhedged EUR + 30% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis

A compter du 10/02/2020 : changement de l'indicateur de référence : 70% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 30% MSCI World dividendes réinvestis au lieu de 70% Barclays Euro Aggregate Bond Index 3-5 Total Return Index Value Unhedged EUR + 30% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis. En conséquence, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne seront plus d'actualité à partir de cette date.

FCP créé le : 30/04/1998

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts du fonds maitre et nourricier : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-verseursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : Néant

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022